MARDI 13 MAI 2014 : LE CESE A VOTE SON AVIS : « L'UNION EUROPEENNE A LA CROISEE DES CHEMINS »

Bâtie sur la paix et la liberté retrouvées, l'Union européenne doit être réinventée en plaçant les citoyens au cœur d'un projet politique refondé. Aller à leur rencontre, avancer vers une Europe plus ouverte, plus solidaire, plus puissante sur la scène internationale, tels sont les objectifs à poursuivre. L'année 2014 marque à cet égard une étape importante pour l'UE (renouvellement pour cinq ans du Parlement européen et de la Commission), constituant une opportunité à saisir pour lui conférer un nouvel élan.

Dans cette perspective, la Section des affaires européennes et internationales apporte sa contribution sur les voies et moyens de redonner, à l'UE, une dynamique à la fois mobilisatrice et ambitieuse. Les propositions et recommandations de son avis intitulé «L'Union européenne à la croisée des chemins », sont déclinées autour de trois axes forts :

- ***le renforcement de la dimension politique de l'UE et de la légitimité démocratique de ses institutions;***
- ***le défi économique dans un contexte de mondialisation et de concurrence très forte sur les marchés internationaux;***
- ***le défi social à l'aune notamment des différences de régimes sociaux et fiscaux.***

L'avis a été présenté à la presse le mardi 13 mai, en présence d'Yves Veyrier, président de la Section des affaires européennes et internationales, ainsi que de M. Christophe Quarez, rapporteur du projet d'avis. Il a ensuite été voté en Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental avec : 178 votants, 152 pour et 26 abstentions.

- **L'essoufflement de l'idée européenne**

Le constat est sévère mais les sondages et les analyses qui se succèdent ne le démentent pas : **les citoyens européens nourrissent des sentiments de moins en moins positifs à l'égard de la construction européenne** et le déficit d'image des institutions de l'UE se creuse toujours davantage. Et lavis de rappeler que l'on ne peut finalement que s'inquiéter, à l'instar de la Fondation Schuman, d'une Union européenne *« qui ne semble plus disposer de relais susceptibles de la défendre et de la promouvoir dans l'opinion publique ».*
Mais s'il est incontestable, **ce manque d'appétence pour l'Europe doit toutefois être replacé dans son contexte : celui d'un désenchantement politique qui n'épargne aucun des lieux de pouvoir**. *« L'Union ne peut pas tout et dans ce contexte »* précise l'avis. *« La question de la responsabilité des décideurs politiques doit être posée sans tabou. Trop souvent, c'est une présentation tronquée de la réalité des pouvoirs de l'Union européenne qui est proposée à l'opinion ».*

Les insuffisances de l'UE, les réserves ou frustrations de ses citoyens ne sauraient toutefois masquer les progrès accomplis au fil du temps dans de nombreux domaines. **Le lancement de grandes politiques sectorielles, les actions menées dans le domaine de la culture, de l'éducation et de la jeunesse, ou encore la mise en place d'une Union économique et monétaire ont contribué à rendre plus tangible la réalité du projet européen.**

Partant ainsi des atouts et des réussites de l'UE, de la vitalité et des attentes de ses sociétés civiles et des projets de réforme sur la table, l'avis du CESE apporte des pistes de réflexion qui placent le citoyen au cœur des enjeux à relever.

- **Affirmer une volonté politique**

L'Europe s'est construite progressivement en alternant approfondissement et élargissement. Ces évolutions ont certes permis de poursuivre la marche, mais de façon mal assumée et au prix d'une moindre lisibilité et d'une moindre légitimité. Pour le CESE, l'heure de la clarification est venue et **il y a urgence à doter l'Europe d'un projet politique mieux défini**, en faveur duquel **elle devra par ailleurs s'engager de façon plus résolue sur la scène internationale et se positionner sur les grands enjeux politiques stratégiques du XXIème siècle**, notamment sur le changement climatique. Pour cela, la **Stratégie UE 2020 devra être à la base de ce projet.**

Plus généralement, afin de dépasser le statu quo et fédérer les citoyens européens à ce projet commun, il convient d'une part de **repositionner les citoyens au cœur du projet européen**, mais également de **privilégier l'approfondissement et encourager les coopérations plus étroites entre les Etats-membres**, souligne l'avis. Dans ce contexte, **la France doit reprendre l'initiative et proposer d'avancer concrètement à quelques pays sur des sujets comme la fiscalité des sociétés, les questions familiales ou matrimoniales, le droit du travail, l'énergie ou la défense.** Cela pose la question de la gouvernance, à laquelle le CESE répond en **préconisant le renforcement démocratique de l'Europe,** notamment avec l'**instauration d'une « Assemblée de la zone euro ».** Concernant la défense, **le CESE plaide pour une politique de défense européenne**, qui permette à l'Union de contribuer plus activement à la paix et à la sécurité internationale, dans le cadre de la Charte des Nations Unies.

- **Mettre le cap sur la relance de l'activité et le développement durable**

L'Union européenne est confrontée à un **double défi à mener de front** : **consolider les fondations de l'UEM** afin de la doter des moyens de faire face à d'éventuelles nouvelles crises ; au-delà de la zone euro et en parallèle, **dessiner une véritable stratégie de croissance pour toute l'UE**. Mais tandis que le budget de l'Union devrait être un catalyseur au service du développement durable et de la cohésion sociale, il restera cantonné à moins de 1% du PIB de l'Europe pour la période 2014-2020. Et l'assainissement budgétaire de l'UEM peut avoir des conséquences économiques et sociales lourdes, rappelle, à l'instar du FMI, l'avis. La consolidation de l'intégration de la zone euro exige alors :

- que les pouvoirs publics s'engagent résolument à **associer les partenaires sociaux et les acteurs de la société civile à l'agenda, à la définition et à l'évaluation des réformes à mettre place**.
- **d'adapter les objectifs en matière de réforme aux particularités et aux contraintes propres à chaque Etat**
- d'envisager la **création d'une capacité budgétaire au sein de l'UEM, comme première étape vers une Union budgétaire.**

Le CESE regrette que la Stratégie Europe 2020 ne se soit pas révélée à la hauteur des ambitions affichées en matière de développement économique et la réalisation de ses objectifs apparaît de plus en plus éloignée. *«Trop de blocages entravent encore l'efficacité du marché intérieur et nuisent à son approfondissement »* précise l'avis. Il préconise alors le lancement d'une politique d'investissements de long terme au service :

- d'une **stratégie industrielle offensive**,
- du **développement des industries de haute technologie**,
- d'un **soutien à la recherche et au développement**,
- de la **valorisation de l'économie sociale** et de la **transition énergétique**

- **Promouvoir la dimension sociale de l'UE.**

Pour le CESE, il **est fondamental de redonner tout son sens à la notion de solidarité** afin qu'elle ne soit pas un simple slogan mais qu'elle participe de la « *relégitimation du projet européen auprès des opinions publiques ».* Pour cela, **le dialogue social doit être un moteur de l'édification de l'Europe** et il importe de **faire de la négociation des conventions collectives une composante structurante de ce dialogue**. Il s'agit bien de parvenir à de **nouvelles méthodes de gouvernance conjuguant concertation et compromis entre les institutions européennes et partenaires sociaux**.

Afin de respecter les objectifs de l'Union en matière de concurrence faussée, l'avis recommande la **mise en œuvre d'une convergence fiscale et sociale**, sous la forme éventuellement d'un **« serpent fiscal et social »**, s'inspirant de ce que fut en son temps le serpent monétaire européen. Le CESE se prononce également pour l'**instauration dans chaque Etat européen d'un salaire minimum, qui pourrait représenter 60% du salaire moyen national**.

« La crise économique a laissé l'idée européenne dans une zone grise et conforté le sentiment d'une Union qui échappe au contrôle démocratique. C'est cette phase qu'il faut dépasser pour redonner envie d'Europe. Cela implique de redonner sens, au sein de cet espace privilégié d'échanges et de coopération, au projet européen et à l'action de l'UE. C'est de surcroît en s'impliquant fortement sur son espace que l'Union européenne pourra renforcer sa place dans les négociations internationales », conclut Christophe Quarez.

Victor BOURY
01.80.50.53.14 / 06.61.34.22.22
victor.boury@clai2.com

Emilie HUMANN
01.44.69.54.05 / 07.77.26.24.60
emilie.humann@clai2.com